

COVID-19 : PRÉCAUTIONS ET RECOMMANDATIONS

Les patients ayant été atteints d'un lymphome ne semblent pas, sur la base des données disponibles, présenter un risque plus important de développer une infection au coronavirus SARS-CoV-2 que la population globale.

En revanche, les patients en cours de traitement ou immunodéprimés à la suite de leur traitement sont considérés plus à risque de développer une forme grave de COVID-19. **En cas de doute, contactez votre hématologue.**

Il est donc impératif de respecter les « mesures barrières » rappelées ci-dessous et de veiller à ce que vos proches et votre entourage les respectent également.

MESURES BARRIERES

- Lavez-vous très régulièrement les mains au savon ou avec un gel hydro-alcoolique (toutes les heures si possible) ;
- Toussez ou éternuez dans votre coude ;
- Utilisez des mouchoirs à usage unique et jetez-les immédiatement ;
- Evitez le contact avec d'autres personnes et maintenez toujours une distance minimum de 1 mètre ;
- Portez un masque chirurgical aux premiers signes cliniques évocateurs (fièvre, toux sèche notamment)

PRÉCAUTIONS SPÉCIFIQUES

Outre le respect scrupuleux des mesures de confinement imposées par le gouvernement, il est recommandé aux patients à risque de formes sévères de COVID-19 :

- d'éviter l'utilisation des moyens de transport collectifs pour privilégier les moyens de transports individuels ;
- d'éviter les déplacements non-essentiels, en privilégiant la livraison à domicile des courses et des médicaments (la plupart des pharmacies proposent ce service) ;
- de privilégier le télétravail : en cas d'impossibilité, vous pouvez demander à être mis en arrêt de travail pour une durée initiale de 21 jours, en vous connectant directement sur le site de l'assurance maladie declare.ameli.fr, sans avoir besoin de passer par votre employeur ou votre médecin traitant ;
- de limiter les contacts avec les enfants âgés de moins de 10 ans à l'extérieur du cercle familial.

Si vous n'avez pas de symptômes, le port du masque chirurgical n'est pas recommandé, sauf si vous vous rendez à l'hôpital (consultation, hôpital de jour, examens, etc.).

TRAITEMENT, CONSULTATION ET ORDONNANCE

En cas de traitement ou de consultation programmé, renseignez-vous auprès de votre hématologue (s'il ne vous a pas déjà contacté) pour savoir si celle-ci est confirmée ou de quelle manière votre prise en charge médicale peut être adaptée.

Si vous avez besoin d'une ordonnance pour renouveler votre traitement en cours ou vos examens sanguins, vous pouvez demander à votre hématologue qu'il vous l'adresse par fax ou par email. Par ailleurs, afin d'éviter toute interruption de traitement préjudiciable à la santé d'un patient atteint

d'une maladie chronique, les pharmacies d'officine peuvent dispenser, lorsque la durée de validité d'une ordonnance renouvelable est expirée, un nombre de boîtes garantissant la poursuite du traitement jusqu'au 31 mai 2020 (<https://www.service-public.fr/particuliers/actualites/A13923>). D'autre part votre médecin peut préciser sur l'ordonnance de vous remettre 2 mois de traitements au lieu d'un seul habituellement, en raison de l'épidémie.

MESURES EN CAS DE SYMPTÔMES

En cas de symptômes (toux sèche, fièvre notamment) qui vous font penser au COVID-19, le comportement à adopter est le suivant :

- restez à domicile et évitez les contacts ;
- si vous êtes en traitement ou immunodéprimé à la suite d'un traitement récent, appelez votre hématologue. Certains services s'organisent pour dépister rapidement leurs patients ;
- dans tous les autres cas, appelez votre médecin traitant avant de vous rendre à son cabinet. Vous pouvez également bénéficier d'une téléconsultation remboursée à 100 % par l'assurance maladie, y compris si vous ne connaissez pas le médecin téléconsultant ;
- si les symptômes s'aggravent avec des difficultés respiratoires et signes d'étouffement, appelez le 15 sans vous rendre aux urgences des hôpitaux.
- si vous dépendez d'un hôpital de l'APHP vous pouvez demander à votre hématologue de bénéficier de l'application COVIDOM, il vous donnera un code qui vous sera spécifique pour utiliser cette application gratuite et bénéficier d'un télésuivi centralisé

SI VOUS AVEZ DES QUESTIONS

Vous pouvez visionner l'enregistrement du webinar co-organisé par France Lymphome Espoir jeudi 19 mars sur le thème : « Maladies hématologiques et COVID-19 », au cours duquel l'hématologue Sylvain Choquet et l'infectiologue Odile Launay-Puybasset ont répondu aux questions des patients atteints d'hémopathies malignes <https://www.youtube.com/watch?v=TqomQ2le4mc>.

Pour tout besoin d'expression, d'échange ou de soutien, la permanence téléphonique de France Lymphome Espoir (01 42 38 54 66) est à votre disposition le mardi et le jeudi de 10h à 17h. Vous pouvez également nous contacter sur le Forum (www.francelymphomeespoir.fr/forum/) et les réseaux sociaux : FB @Francelymphomeespoir ; Twitter @LymphomeEspoir ; Instagram @lymphomeespoir.

Consultez régulièrement le site du gouvernement consacré au coronavirus SARS-CoV-2, les mesures et recommandations étant susceptibles d'évoluer <https://www.gouvernement.fr/info-coronavirus>

En cas de questions spécifiques concernant le coronavirus, appelez le numéro dédié : 0 800 130 000